

# L'Humanité (Paris)

Parti communiste français. Auteur du texte. L'Humanité (Paris).  
25/08/1939.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

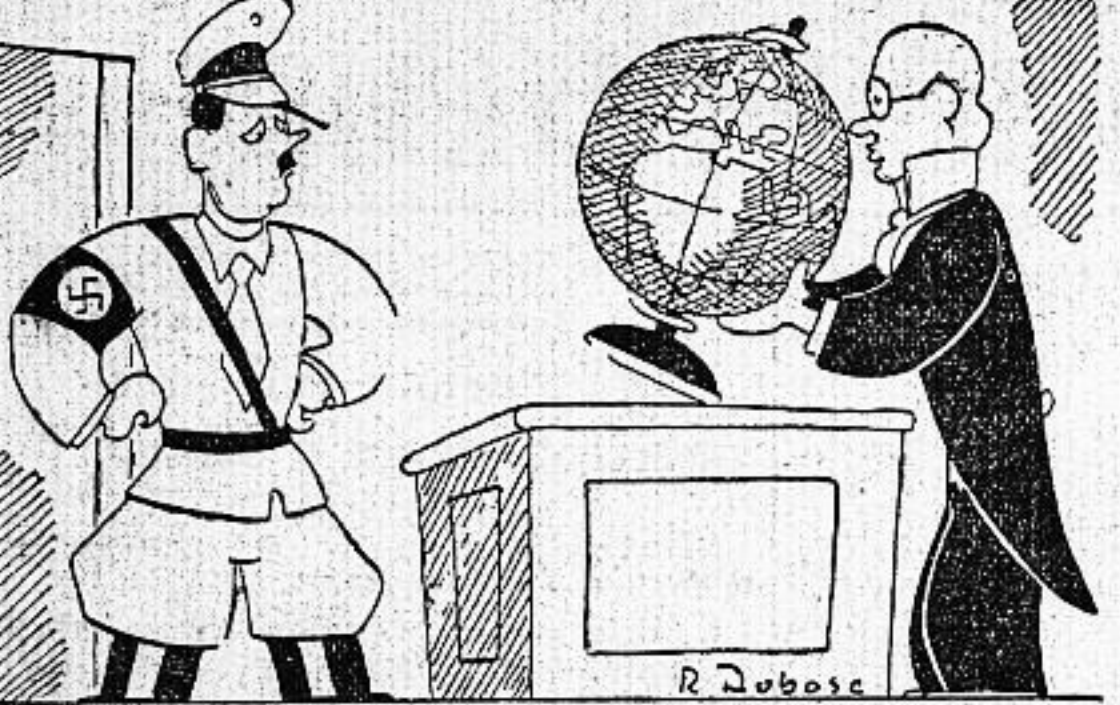
**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).





# L'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (S.F.I.C.)

Rédaction et administration : 138, rue Montmartre — Paris (2<sup>e</sup>)  
LE NUMERO : 50 CENTIMES

Fondateur : Jean JAURÈS  
Paul VAILLANT-COUTURIER  
(Rédacteur en chef 1926-1937)  
Directeur : Marcel CACHIN  
Sénateur de la Seine

36<sup>e</sup> ANNEE. N° 14.857  
VENDREDI 25 août 1939  
QUATRE ÉDITIONS

— Je vous ai demandé la carte du Reich.  
— Mais la voilà, Mein Fuehrer !  
— Comment ! Vous n'avez rien de plus grand ?

## L'action de l'Union Soviétique par le pacte de non-agression avec l'Allemagne CONCOURT A RAFFERMIR LA PAIX GÉNÉRALE

Elle jette le désarroi dans le camp fasciste et transforme heureusement la situation en Extrême-Orient  
A Paris et à Londres de conclure l'accord avec l'U.R.S.S. pour organiser la résistance commune à l'agresseur !  
Un coup de force établi à Dantzig l'union personnelle du chef de l'Etat et du chef des nazis  
ROOSEVELT S'ADRESSE AU ROI D'ITALIE  
cependant qu'à Londres M. Chamberlain obtient les pleins pouvoirs  
Un important Conseil des ministres s'est tenu hier à Paris

### Déclaration du Parti Communiste Français

Au moment où l'UNION SOVIÉTIQUE apporte une nouvelle et inappréciable contribution à la sauvegarde de la paix constamment mise en péril par les fauteurs de guerre fascistes, le Parti communiste français adresse au Pays du socialisme, à son Parti et à son grand chef Staline, un salut chaleureux.  
Depuis vingt-deux ans, le pouvoir des travailleurs démontre aux peuples de l'univers que le socialisme, c'est la paix.  
Le premier acte du pouvoir des Soviets, le 8 novembre 1917, fut un appel en faveur de la paix, et il s'adressait particulièrement aux ouvriers les plus conscients des trois nations les plus avancées de l'humanité : l'Angleterre, la France et l'Allemagne.  
Depuis, et en toute occasion, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques a su tenir bien haut le drapeau de la grande paix humaine.  
Malgré vents et marées, malgré les attaques, violentes ou sournoises, malgré la contre-révolution, le blocus, le cordon sanitaire et le fil de fer barbelé de la réaction internationale, malgré les calomnies et les manœuvres de toutes sortes, malgré les Trotski et les Toukatchevski, l'U.R.S.S. a su défendre la paix et triompher de tous ses ennemis.  
Elle a pris position aux côtés de tous les peuples victimes ou menacés d'une agression.  
Seule parmi toutes les nations, l'Union soviétique a porté secours à l'Espagne républicaine envahie par les hordes barbares du fascisme international et lâchement abandonnée par les gouvernements de France et d'Angleterre au mépris des traités librement contractés et des engagements solennellement proclamés.  
L'UNION SOVIÉTIQUE a sauvé l'honneur de l'humanité civilisée et progressive en refusant de s'associer à cette politique criminelle de la « non-intervention ».  
L'UNION SOVIÉTIQUE est aujourd'hui aux côtés de la Chine martyre, agressée par le Japon militariste et fasciste, mais qui, grâce à son unité nationale, à son héroïsme, au soutien sans réserve de l'U.R.S.S. et des travailleurs du monde entier, aura raison de ses ennemis et débarrassera son territoire des brigands japonais.  
Il y aura bientôt un an que la Tchécoslovaquie, trahie par ses alliés, parmi lesquels la France, était livrée au fascisme hitlérien. Un peuple libre et fier connaît maintenant le joug féroce de la dictature hitlérienne.  
L'UNION SOVIÉTIQUE fut seule jusqu'au bout, comme le rappela récemment encore le Président Bénéš, à observer rigoureusement ses engagements et à soutenir la cause du peuple tchécoslovaque.

L'UNION SOVIÉTIQUE a droit à la gratitude de ces peuples.  
Mais ceux qui les ont trahis, ceux qui ont pratiqué la « non-intervention » ou fait Munich, doivent s'apercevoir que leurs capitulations successives devant le fascisme international a eu pour résultat d'attirer la menace d'agression sur leur propre pays.  
Au lendemain du 15 mars, lorsque grâce à la complicité de la France et de l'Angleterre, Hitler eut annexé brutalement ce que Munich avait laissé de la Tchécoslovaquie, l'Union soviétique a proposé une conférence en vue de réaliser l'alliance de tous les peuples libres pour défendre la paix et barrer la route à toute nouvelle agression.  
Malgré le refus des principales puissances intéressées, elle a persévéré dans son effort de construction de la paix. Quand, cédant à la pression des masses populaires, les gouvernements de Londres et de Paris se résignèrent à engager des pourparlers avec elle, l'Union soviétique a formulé des propositions sages et concrètes dont la prise en considération eut permis la conclusion d'une alliance anglo-franco-soviétique basée sur l'égalité et la réciprocité. C'eût été la digue de la paix contre laquelle les entreprises des fauteurs de guerre se fussent brisées.  
Mais si l'Union soviétique, soucieuse des intérêts de la paix et des peuples visés par de proches agressions, avait la ferme volonté d'aboutir, cette même volonté ne se rencontrait pas chez ses interlocuteurs. En présence des atermoiements, des tergiversations, du sabotage de Londres et de Paris, l'U.R.S.S. a fait preuve d'une incroyable patience.  
Et voilà que ceux-là mêmes qui, depuis cinq mois manœuvrent pour empêcher la conclusion de l'alliance anglo-franco-soviétique, déclenchent contre le pays du socialisme une violente campagne parce qu'il accepte la demande de l'Allemagne hitlérienne de conclure avec lui un pacte de non-agression.  
Silence à ceux qui sont responsables si, aujourd'hui, les peuples vivent dans l'angoisse !  
La volte-face du fascisme hitlérien fait éclater le triomphe de la force de l'U.R.S.S., due à la construction victorieuse du socialisme, à sa puissance économique, politique et culturelle, à l'unité morale et politique de la société soviétique, à l'armée et à la marine militaire rouges, à sa politique de fermeté envers les agresseurs fascistes, politique qui a fait ses preuves au lac Khassan.  
Hitler, en reconnaissant la puissance du pays du socialisme, accuse du même coup sa propre faiblesse.  
Ce succès que l'Union soviétique vient de rem-

porter, nous le saluons avec joie car il sert la cause de la paix.  
La conclusion d'un tel pacte de non-agression ne peut que réjouir tous les amis de la paix, communistes, socialistes, démocrates, républicains.  
Tous savent qu'un tel pacte aura comme unique conséquence la consolidation de la paix. Tous savent qu'il ne privera aucun peuple de sa liberté, qu'il ne livrera aucun arpent de terre d'une nation quelconque, ni une colonie.  
Tous savent qu'un tel pacte de non-agression n'a rien de commun avec certains autres traités, comme les accords de Rome que les communistes français furent seuls à combattre et qui livraient l'Abyssinie à Mussolini,  
Comme le « gentlemen-agreement » conclu entre l'Angleterre et l'Italie sans souci des autres nations du bassin méditerranéen,  
Comme l'accord de « non-intervention » qui livra l'Espagne républicaine à Mussolini et à Hitler,  
Comme le honteux diktat de Munich qui permit le dépècement de la Tchécoslovaquie,  
Comme les accords entre l'Angleterre et le Japon, qui reconnaissent le droit au Japon de conquérir la Chine et qui livrent au bourreau japonais quatre Chinois de Tien-Tsin.  
Nous n'avons aucune peine à comprendre la fureur des fascistes et de la réaction mondiale devant l'exemple de l'UNION SOVIÉTIQUE qui démontre la possibilité de signer des accords et des traités sans laisser la voie libre à l'agression et, contrairement à ce qui fut le cas en d'autres circonstances, sans aliéner l'indépendance d'une nation avec la même facilité qu'un particulier peut vendre une propriété.  
Le pacte de non-agression qui vient d'être signé à MOSCOU est un coup direct à l'agression.  
Comme l'attestent les nouvelles du Japon agresseur de la Chine, et de l'Espagne franquiste, il divise, et par conséquent affaiblit, le camp des fauteurs de guerre qui s'étaient unis sous le signe du pacte antikomintern.  
Le désarroi qui règne parmi les alliés du fascisme hitlérien suffit à montrer, et dans les semaines qui viennent les peuples s'en convaincront mieux encore, que l'U.R.S.S. vient de rendre un inoubliable service à la cause de la paix, à la sécurité des peuples menacés, et de la France en particulier.  
Et si quelques chefs socialistes ont estimé devoir prendre place dans le chœur fasciste et réactionnaire pour injurier l'UNION SOVIÉTIQUE, ils seront condamnés par tous les travailleurs, y compris les travailleurs socialistes.  
Ceux qui ont sur la conscience le crime de la non-intervention, ceux qui, au lendemain de Munich qu'ils approuvaient, ressentaient — selon la formule du camarade Léon Blum — « un lâche soulagement », ceux qui approuvent les gouvernements qui livrent les peuples à l'esclavage fasciste, ceux-là sont disqualifiés pour prétendre s'ériger en censeurs de la politique de paix de l'Union soviétique.  
La paix, c'est le bien précieux des hommes.  
Pour la préserver contre ceux qui la menacent, il est de notre devoir de seconder les efforts admirables et couronnés de succès de l'Union soviétique. Nous savons que pour cela l'unité de la classe

### Texte du pacte de non-agression germano-soviétique

Moscou, 24 août. — Le 23 août, à 15 h. 30, eut lieu un premier entretien entre Molotov, président du conseil des commissaires du peuple et commissaire du peuple aux affaires étrangères de l'U.R.S.S., et von Ribbentrop, au sujet de la conclusion du pacte de non-agression.  
L'entretien eut lieu en présence de Staline et de l'ambassadeur d'Allemagne, Schulenburg, et dura près de trois heures. Après une pause, l'entretien fut repris à 22 heures et fut terminé par la signature du pacte de non-agression.  
Voici, d'après l'agence Tass, le texte du pacte de non-agression germano-soviétique :  
« Le gouvernement de l'U.R.S.S. et le gouvernement d'Allemagne, en se basant sur les stipulations principales du traité de neutralité conclu entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne en avril 1926, sont convenus des dispositions suivantes :  
ART. 1. — Les deux parties contractantes s'engagent à s'abstenir de toute violence, de toute action agressive et de toute attaque l'une contre l'autre, soit individuellement, soit conjointement avec d'autres puissances.  
ART. 2. — Si l'une des puissances contractantes est l'objet d'une action militaire de la part d'une tierce puissance, l'autre partie contractante n'assistera, sous aucune forme, cette puissance.  
ART. 3. — Les gouvernements des deux parties contractantes resteront, dans l'avenir, en contact mutuel pour consultation afin de s'informer réciproquement sur les questions tou-

chant leurs intérêts communs.  
ART. 4. — Aucune des parties contractantes ne participera à un groupement quelconque de puissances dirigé directement ou indirectement contre une autre partie.  
ART. 5. — En cas de litiges ou de conflits qui pourront surgir entre les parties contractantes au sujet de questions, quelle que soit leur nature ou leur origine, les deux parties régleront ces litiges ou conflits exclusivement par des moyens pacifiques, échange amical d'opinions ou, au cas où ce serait nécessaire, par la création de commissions chargées du règlement du conflit.  
ART. 6. — Le présent pacte est conclu pour une période de dix ans, et si une des parties contractantes ne le dénonce pas une année avant l'expiration de ce délai, le pacte sera considéré comme automatiquement prolongé pour une période des cinq années suivantes.  
ART. 7. — Le présent pacte est passible de ratification dans le délai le plus bref. L'échange des instruments de ratification doit avoir lieu à Berlin. Le pacte entre immédiatement en vigueur après sa signature.  
Fait en double expédition en langues allemande et russe.  
Moscou, le 23 août 1939.  
Signé : Pour le gouvernement de l'U.R.S.S. : M. MOLOTOV ; Pour le gouvernement d'Allemagne : M. von RIBBENTROP.

ouvrière est nécessaire. A cette œuvre, nous nous consacrons sans réserve et avec le concours de tous les ouvriers conscients nous parviendrons à paralyser les diviseurs. En empêchant jusqu'à ce jour l'action commune des travailleurs socialistes et communistes, ces diviseurs ont fait beaucoup de mal, ils ont empêché la riposte aux coups portés à la paix et à l'indépendance des peuples par le fascisme.  
Les campagnes de division d'un Albarda, d'un Spaak ou d'un Paul Faure sont néfastes aux intérêts de la classe ouvrière et des peuples libres.  
Travailleurs socialistes et communistes viendront à bout de la division et, en groupant autour d'eux tous les amis de la paix et de la liberté — radicaux, démocrates, croyants et laïques — ils formeront le barrage aux forces d'agression.  
Pour la défense du pain, de la liberté et de la paix, les travailleurs se rassembleront sous le drapeau du socialisme, le drapeau qui flotte victorieusement sur un sixième du globe grâce au Parti bolchevik, aux peuples fraternellement unis de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et à leur chef génial, le camarade Staline.  
Le Parti communiste, fidèle à la doctrine de Marx, Engels, Lénine, Staline, est plus que jamais l'ennemi implacable du fascisme international, en première ligne du fascisme hitlérien le plus bestial et le principal fauteur de guerre, l'adversaire le plus dangereux de la démocratie.  
Il appelle tous les communistes et la masse imposante de ses sympathisants à remplir tout leur devoir pour la défense de la démocratie, de la liberté et de la paix.  
Dans le vrai combat contre le fascisme agresseur, le Parti communiste revendique sa place au premier rang.  
Vive l'UNION SOVIÉTIQUE, pays du socialisme vainqueur et bastion de la paix dans le monde !  
Vive l'UNION de la classe ouvrière internationale et de tous les peuples contre le fascisme !  
VIVE LA PAIX DANS LA DIGNITÉ ET L'INDÉPENDANCE DES NATIONS.  
Le Parti communiste français (S.F.I.C.)

P. L. DARNAR  
LA PLACE DE LA FRANCE  
UN pacte de non-agression est signé par l'Union soviétique.  
Ce n'est pas le premier. Ni, espérons-le, le dernier.  
Il existe un semblable pacte entre la Pologne et l'U.R.S.S.  
Et un semblable entre la France et l'Allemagne.  
Que signifient alors tous ces cris ?  
A côté des pactes de non-agression, l'Union soviétique a signé un certain nombre d'accords engageant d'avantage les contractants.  
Par exemple un traité d'assistance mutuelle avec la République de Mongolie — et dont elle respecte scrupuleusement les charges au moment où le Japon menace l'indépendance de ce pays.  
Et, encore, un pacte d'assistance mutuelle avec la France, en vigueur et à la validité duquel le nouvel instrument paraphé hier à Moscou ne change rien.  
Le Temps vient nous dire que, désormais, l'U.R.S.S. d'une part, les communistes français de l'autre, soutiennent un point de vue contraire à leur point de vue précédent.  
C'est d'une impudence rare.  
L'Union Soviétique et les communistes français n'ont cessé de régler leur attitude sur deux principes :  
La fermeté devant l'agresseur ;  
La volonté de s'entendre avec tous les pays pour assurer la paix et l'indépendance des nations.  
Le nouveau pacte confirme cette position et ne la modifie en rien.  
En ce qui regarde l'Union Soviétique — je ne dirai pas seulement que je

PRES DE CALAIS  
Un château historique détruit par un incendie  
Calais, 24 août. — Le feu a détruit une des plus belles propriétés de la région du Nord. L'orage qui, ces jours derniers, avait détérioré le réseau électrique, est la cause de ce gigantesque incendie.  
Durant douze heures, le magnifique château de la famille de Saint-Just, à Bois-en-Ardes, près de Calais, a brûlé. Il ne reste plus de ce chef-d'œuvre historique que les quatre murs noirs par les flammes.  
Le château, placé au centre d'un parc magnifique, contenait des objets d'art et des meubles historiques dont une certaine partie a pu être sauvée.  
Le feu a pris au second étage où se trouve le transformateur électrique.  
Les pompiers de Calais avaient branché les lances dans une citerne voisine qui fut bientôt vide. Il fallut aller chercher l'eau dans un réservoir placé à 800 mètres du lieu du sinistre. La voiture dut rentrer à Calais pour prendre des tuyaux nécessaires.  
Pendant ce temps, le feu ravageait complètement la propriété. Les dégâts sont de l'ordre de six à sept millions de francs.  
Alger, 24 août. — Un cyclone, d'une violence inouïe, s'est abattu hier, entre 18 et 22 heures, sur la région de Tocqueville, causant des dégâts incalculables et semant la panique.  
La population indigène a été particulièrement éprouvée : jusqu'à présent, on a relevé plus de cinquante cadavres le long de l'Oued, qui est sorti de son lit. Plusieurs automobiles ont été emportées par les eaux. Les têtes de bétail disparu de se compter plus. Les lignes de haute tension de la compagnie Mzaita ont été arrachées.  
On ne peut pour l'instant chiffrer les dégâts causés aussi bien aux habitations qu'aux cultures, qui sont irrémédiablement perdus.

### RÉ, terre du sel La plainte séculaire



Après son passage dans la saunante (derrière le jeune saunier), l'eau revient par une canalisation spéciale, dans l'écueil (au premier plan), d'où le sel est recueilli. Au fond, une paysanne se rend au marais

Mardi 29 août, à 20 h. 30, SALLE DE LA MUTUALITÉ  
Sous la présidence de MARCEL CACHIN  
Assemblée d'information des communistes parisiens  
Rapporteur : MAURICE THOREZ